



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 1

Module : SC





LE REGLEMENT DE L'ORDRE SERRÉ



Historiquement, l'**ordre serré** désigne la manière de rassembler des soldats en unités constituées durant une bataille et lors des déplacements.

Le regroupement d'hommes orientant leurs armes et leur effort d'attaque dans la même direction deviendront alors gages de la victoire face à des armées plus nombreuses mais désordonnées. En d'autres termes, il convenait d'intimider, voire d'effrayer l'adversaire, avant même d'engager le combat.

Désormais, l'**ordre serré** n'est plus utilisé que pour les activités de maintien de l'ordre (CRS et Gendarmerie mobile), ou pour ordonner le déplacement de grandes masses d'hommes tels que les défilés (notamment celui du 14 juillet en France).

I. DEFINITION :

Terme employé dans le domaine militaire, l'ordre serré désigne la manière de regrouper des hommes et de les faire manœuvrer ensemble.

L'ordre serré fait partie notamment de la formation des militaires et des sapeurs-pompiers et par convention s'applique aussi pour les J.S.P.

L'ordre serré peut-être classé en 3 grandes rubriques :

- Les mouvements de pied-ferme (garde à vous, repos, demi et quart de tour, saluer, se présenter) ;
- Les mouvements exécutés en marchant (pas cadencé, s'arrêter, marquer le pas, pas en arrière, pas de gymnastique, pas sans cadence) ;
- Position et mouvement d'une formation (types de formations, rassemblement en ligne et en colonne, distances et intervalles, rompre les rangs, porter et déposer un sac).

II. LES DIFFERENTS COMMANDEMENTS

On distingue deux commandements :

- **Le commandement préparatoire** est prononcé dans le haut de la voix, en allongeant très légèrement la dernière syllabe.

Exemple : « A gauche », « En avant », « Demi-tour », etc.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- **Le commandement d'exécution** est prononcé d'un ton ferme et bref, deux secondes après le commandement préparatoire.

Exemple : « GAUCHE ! », « MARCHÉ ! », « FIXE », « GARDE-A-VOUS ! », etc.

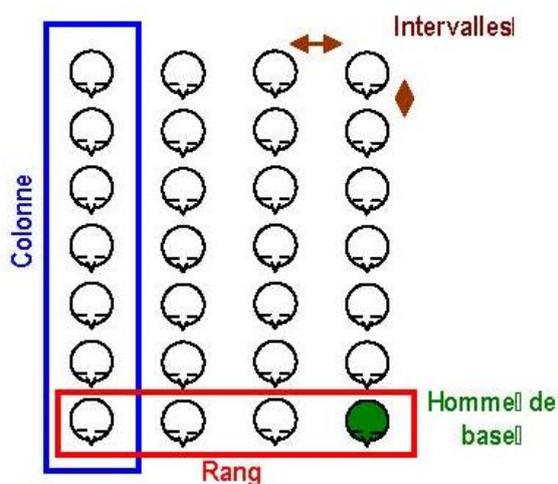
C'est le chef de section/instructeur qui va donner les ordres à la section et qui est chargé de sa mise en place (préalablement défini selon un plan).

Il est également celui qui détermine l'allure de la formation et lors des défilés, il est devant et détermine la direction.

Voici ses différents ordres :

- « **Homme de base, à moi !** » : Le JSP désigné homme de base se positionne en vue de rassembler sa section.
- « **Rassemblement en colonnes sur** » : La section se rassemble selon les consignes données par l'instructeur.
- « **En colonne, couvrez !** » : Les J.S.P. sont placés les uns derrière les autres et faisant face à une même direction selon un plan bien défini.
- « **Fixe !** » : La section se place au garde-à-vous en claquant le bras gauche et en redressant la tête.
- « **Rompez les rangs** » : La section salue et se disperse.

Exemple de formation en colonnes :



Les rassemblements en formation en lignes ou en colonnes partent du plus grand (JSP de base) au plus petit (à l'opposé du JSP de base), permettent d'une part d'avoir une régularité dans la répartition des tailles et d'autre part, la taille décroissante, évitant au JSP de marcher sur le talon de celui ou celle se trouvant devant lui. Ces formations rappellent la pente d'un toit.

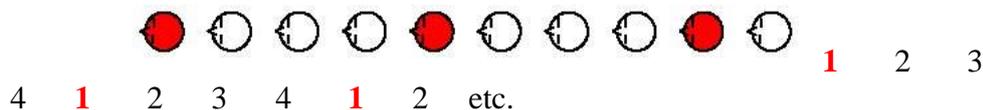


III. RASSEMBLEMENTS :

Pour une formation en colonnes ou en lignes les JSP sont répartis par ordre de taille sur les rangs et sur les colonnes. Le chef de détachement pour cela dispose de deux possibilités :

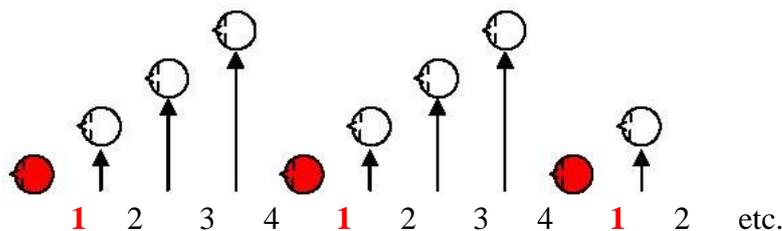
- ↳ Les JSP sont rassemblés en X colonnes et le chef désigne le JSP de base, puis un par un les positionne dans la formation.
- ↳ Le responsable du dispositif met les JSP sur **une** colonne par ordre de taille, du plus grand au plus petit. Puis il donne l'ordre **COMPTEZ-VOUS DE 1 à 4 ou 1 à 5 ou 1 à 6 !**

Les JSP se comptent de 1 à 4 / 1 à 5 / 1 à 6 en tournant la tête à droite.



Le responsable du dispositif met toute la colonne au **GARDE A VOUS** et commande :

- (les) N° 2, *UN pas à droite...* MARCHÉ
- (les) N° 3, *DEUX pas à droite...* MARCHÉ
- (les) N° 4, *TROIS pas à droite...* MARCHÉ
- Etc.



Le chef de détachement commande :

Sur J.S.P. (nom et / ou prénom) de base, EN COLONNE COUVREZ !

Les JSP se rassemblent en colonnes, la colonne de base prenant sa distance et le 1^{er} rang mesurant son intervalle en tendant le bras gauche. Il est important à ce stade de mémoriser son emplacement en regardant qui est à droite et / ou à gauche et devant vous.

Les intervalles entre chaque JSP sont également bien définis :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



- **Les intervalles bras tendus** se mesurent en tendant le bras gauche horizontalement, main ouverte, paume en dessous, doigts allongés et en effleurant l'épaule du bout des doigts.

Le chef de détachement ordonne :

EN COLONNE COUVREZ !

- **Les intervalles au coude à coude** se mesurent en plaçant le poing gauche sur la hanche, la paume en arrière, le poignet tendu et en effleurant de votre coude gauche le bras droit du voisin. Votre tête est tournée vers votre voisin de gauche.

Le chef de détachement ordonne :

au coude à coude..... ALIGNEMENT !



REMARQUE : Seul le premier rang mesure l'intervalle : les autres rangs s'alignent sur le 1^{er}.

Après vérification de l'alignement le chef de détachement ordonne : **FIXE !**

La section se remet au garde à vous en claquant le bras gauche et ramenant le regard vers l'avant.

IV. MOUVEMENTS DE PIEDS FERMES

Position « garde-à-vous »



- ↪ Les talons joints, les pieds un peu moins ouverts que l'équerre (10 h 10) tournés en dehors,
- ↪ Les genoux tendus,
- ↪ Le corps d'aplomb sur les hanches et légèrement penché en avant,
- ↪ Les épaules effacées, les bras tendus le long du corps,
- ↪ La main ouverte et légèrement tournée en dehors, les doigts joints, le petit doigt sur la couture du pantalon,
- ↪ La tête haute et droite,
- ↪ Le regard direct.

La position du garde à vous implique UNE IMMOBILITE ET UN SILENCE ABSOLUS.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Passage de la position de repos à celle d'au garde à vous :

Au commandement :

GARDE A VOUS ! (Commandement d'exécution sans commandement préparatoire),

- ↪ Ramener vivement le talon gauche contre le talon droit ;
- ↪ Redresser franchement la tête et prendre la position du garde à vous.

A. POSITION « REPOS »

- ↪ Détendre la jambe gauche et le corps, le pied droit restant en place ;
- ↪ Croiser les mains derrière le dos, à la hauteur de la ceinture ;
- ↪ Les bras tombant naturellement forment un losange et restent toniques ;
- ↪ Observer le silence sans être tenu de garder l'immobilité ;
- ↪ Conserver la tête directe.



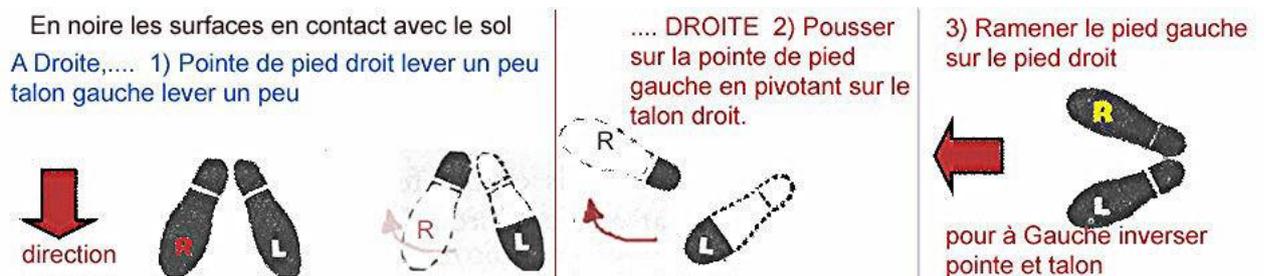
B. QUART DE TOUR

« *A droite... DROITE !* » : Tous les J.S.P. font un quart de tour simultanément vers la droite.

Au son de l'ordre de préparation (*A droite...*), chacun se prépare à pivoter en soulevant simultanément de quelques millimètres les orteils du pied droit et le talon du pied gauche.

Au son de l'ordre d'exécution (**DROITE !**), chacun pivote en prenant appui sur son talon droit et ses orteils gauche.

Le pied gauche vient alors rejoindre le pied droit en frappant le sol du talon.



« *A gauche... GAUCHE !* » : Même chose que précédemment, inverser droite et gauche.



C. DEMI-TOUR, DROITE

« Demi-tour... DROITE ! » Il se déroule en 3 temps :

A l'annonce de demi-tour...

1^{er} temps : placer le pied droit en équerre, derrière de talon gauche, le milieu du pied droit est à environ 0,10 m du talon gauche.

A l'annonce de ...Droite !

2^{ème} temps : tourner sur les deux talons, en élevant un peu la pointe des pieds, les jarrets tendus ; faire face en arrière.

3^{ème} temps : ramener vivement le talon droit contre le talon gauche.

Nota : le demi-tour gauche n'existe pas.

E. DISLOCATION :

Pour disperser une troupe rassemblée en colonne ou en ligne, le chef met le personnel au garde à vous puis commande :

ROMPEZ LES RANGS !

(commandement d'exécution sans commandement préparatoire)

Le chef de détachement salue la section.

La section rend le salut avant de se disperser.

V. LE SALUT :

A l'origine, le salut militaire fut d'abord le signe de paix et de fraternité échangé par deux voyageurs qui se rencontraient. En élevant la main droite largement ouverte, ils montraient l'un à l'autre l'absence d'arme.

La chevalerie du moyen-âge fit évoluer la signification du geste en le transformant en geste de courtoisie, puis devient au XVII^{ème} siècle un signe de fidélité à la défense du drapeau.

➔ Comment effectuer le salut :

☞ Prendre d'abord la position du garde à vous face à l'autorité (ou au symbole) que l'on salue.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ↪ Porter la main droite ouverte au bord inférieur droit de la coiffure,
- ↪ La main dans le prolongement de l'avant-bras,
- ↪ Les doigts tendus et joints, le pouce réuni aux autres doigts,
- ↪ La paume en avant,
- ↪ Le bras sensiblement horizontal et dans l'alignement des épaules,



Le salut terminer, abaisser vivement le bras et reprendre la position du garde-à-vous.

VI. SE PRESENTER A UN ANIMATEUR, UN OFFICIER DE LA CASERNE, ETC.

Avec casquette ou casque :

- ↪ En position de garde à vous,
- ↪ Saluer,
- ↪ Puis annoncer distinctement : J.S.P. 1 – 2 – 3 – 4, nom, à vos ordres (grade),
- ↪ Puis revenir au garde à vous,
- ↪ Attendre que l'on vous mette au repos,

Sans couvre-chef :

- ↪ En position de garde à vous,
- ↪ Annoncer distinctement J.S.P. 1 – 2 – 3 – 4, nom, à vos ordres (grade).
- ↪ Attendre que l'on vous mette au repos

Déclinaison lors d'une séance de sport avant de monter à la corde ou la planche :

- ↪ En position de garde à vous,
- ↪ Annoncer distinctement J.S.P. 1 – 2 – 3 – 4, nom, prêt(e) à monter à la..... (grade).
- ↪ Attendre que l'on dise : MONTEZ !

VII. ARRIVEE D'UN SUPERIEUR DANS UNE PIECE (salle de cours par exemple) :

Le premier J.S.P. qui voit entrer l'autorité (autre qu'un animateur) ordonne selon le cas :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ↪ GARDE A VOUS !
Si l'autorité (quel que soit son grade) n'est pas coiffée.
- ↪ A VOS RANGS, FIXE !
Si l'autorité est un officier couvert de son képi ou de sa casquette,
- ↪ GARDE A VOUS !
Si c'est un sous-officier couvert ou non,
- ↪ Si le gradé est un caporal ou caporal-chef, la classe se lève et fait silence.

Au départ de l'autorité, le commandement est GARDE A VOUS ! Dans ce cas la classe se lève à nouveau.

Déclinaison au sein de l'association :

Dans la salle de cours lorsqu'un animateur rentre pour la 1^{ère} fois : **vous vous levez tous**. Et vous attendez que l'animateur vous fasse asseoir.

A l'extérieur : vous restez debout. L'animateur pourra éventuellement vous faire asseoir, mais lorsqu'une personne arrive (1^{ère} fois de la séance) vous vous levez et restez debout jusqu'à ce que le moniteur permette à nouveau de s'asseoir.

VIII. MOUVEMENTS DE DEPLACEMENT

A. « EN AVANT, MARCHE ! »

Au son de l'ordre d'exécution « marche ! », la section exécute de la façon suivante :

- ↪ Porter vigoureusement le pied gauche en avant, la jambe tendue et le poser franchement sur le sol, le talon le premier, à 0,75 m environ du pied droit, qui se lève.
- ↪ Porter ensuite la jambe droite en avant, poser le pied droit à la même distance et de la même manière qu'il vient d'être expliqué pour le pied gauche.
- ↪ Continuer de marcher ainsi, en conservant la tête directe et en laissant aux bras tendus un mouvement d'oscillation normal, le bras gauche étant en arrière quand le pied gauche se pose à terre et inversement.
- ↪ Garder les mains ouvertes et les doigts tendus et joints.





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

↪ **Le silence règne !**

↪ **Chaque J.S.P. tient sa place, en veillant à son alignement à celui qui le précède et son ou ses voisins**

La cadence normale est de 120 pas à la minute.

Le rythme est donné par les « **Un, deux, un, deux...** » du chef de détachement, ordres synchronisés avec la frappe du sol du talon gauche des éléments de la section.

La prononciation est très souvent déformée pour retentir de façon plus sonore.

À noter que "Gauche, droite..." n'existe pas dans l'armée française.

Le chef de détachement assure l'allure et la direction : le J.S.P. de base se règle sur lui.

B. « MARQUEZ LE PAS, MARCHE ! »

À l'ordre préparatoire, l'unité raccourcit le pas mais garde la cadence.

À l'ordre d'exécution, l'unité piétine sur place, sans accélérer le pas (ce qui est le plus difficile à maîtriser, la tendance étant d'accélérer la cadence quand on n'avance plus).

C. « SECTION, HALTE ! »

À l'ordre d'exécution sur le **pied droit** , la section exécute encore un pas puis ramène le pied droit contre le pied gauche en faisant claquer le talon au sol.

D. EN ARRIERE :

Le chef de détachement commande à la section entière ou uniquement un rang ou une colonne :

N (nombre) pas en arrière.... MARCHE !

E. PASSAGE EN UNE COLONNE :

Dans l'ordre des colonnes, DEBOITEZ EN DIRECTION DE ... ! : Le J.S.P. de base quitte le rang en direction de l'objectif suivi par les J.S.P. de sa colonne. Une fois le dernier de la colonne arrivé au niveau du premier de la deuxième colonne, il touche l'épaule de celui-ci en passant, ce dernier suit le mouvement.



VIII. CONCLUSION

Les traditions font intégralement partie de la vie des unités de sapeurs-pompiers. Le cérémonial contribue à les affirmer. L'ordre serré qui en découle ne peut souffrir d'approximation et d'improvisation. Son apprentissage doit-être réalisé dès le début de la formation du J.S.P. ou de la formation initiale du sapeur-pompier.

Lors des instructions, l'attitude et la rigueur doivent être sans faille.

